

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	27 (1939)
Heft:	542
Artikel:	Dans l'Eglise nationale protestante de Genève : l'éligibilité des femmes au Consistoire
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263337

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les différents systèmes actuellement en vigueur et les expériences faites avec chacun d'entre eux. C'est ainsi qu'une foule de questions ont été soulevées plutôt qu'abordées. Juge unique ou collège de juges? Juge spécialisé ou tribunal ordinaire où seulement l'instruction est confiée à un spécialiste? Chambre pénale pour mineurs, ou transfert des pouvoirs judiciaires aux autorités tutélaires? Surveillance de l'application des mesures par l'avocat des mineurs ou par l'autorité tutélaire? De ces questions de procédure, la première sera probablement la moins importante parce que, nous a-t-on dit de divers côtés, l'idée du juge unique n'est pas populaire. De même, on ne parait pas beaucoup insister sur le droit d'appellation, parce que toute mesure peut, à tout moment, être remplacée par une autre et parce que, dans les cantons où le mineur a le droit d'appellation, il n'en est presque jamais fait usage.

Mais la question de la rééducation dans laquelle le législateur fédéral voit avec raison la tâche principale d'un Code pénal pour mineurs paraît plus importante que celle de la procédure. Aussi, dans ce domaine, les questions abondent: maison de rééducation spécialisée, ou différentes sections dans une même maison? Création de pénitenciers intercantonaux pour mineurs? A qui sera confiée la garde du mineur pendant la période d'observation, sur laquelle le Code insiste? Où se fera « la détention d'un jour à un an », prévue par l'art. 95? mesure qui effraie les experts avancés et que l'un des orateurs a qualifiée d'énigmatique?

Cependant, parmi tant de questions soulevées et soulevées à bonne raison — il faut relever quelques points auxquels tous ceux qui connaissent à fond la juridiction pénale pour mineurs semblent acquis. Les voici: l'instruction qui est la partie la plus importante de la procédure doit être faite par un spécialiste et doit être complétée par une enquête sociale. Sans la collaboration très active de la femme, le tribunal pénal pour mineurs ne fera pas de bonne besogne, car partout où elle a eu l'occasion de collaborer à un tribunal de ce ordre, les expériences ont été excellentes. L'instruction notamment des cas concernant des enfants au-dessous de 10 ans, et plus encore des jeunes filles, devrait être faite par une femme, comme l'ont exposé d'une manière très convaincante Mme Blanche Richard, juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance de Genève, ainsi que Mme Schlatter (Zurich), ancienne avocate des mineurs; et cette participation féminine devrait être de rigueur quand il s'agit de l'instruction de délit sexuels. L'enquête sociale aussi est faite avec plus de doigté par une femme et obtient de meilleurs résultats, a ajouté M. Frey, substitut du procureur général (Bâle), et la femme peut accomplir un bien immense en participant aux mesures d'application de la liberté surveillée.

Il faut espérer que les législateurs cantonaux s'inspireront de ces expériences si probantes et qu'ils donneront à la femme la possibilité d'une collaboration toujours plus active. La commission que *Pro Juventute* nommera pour élaborer des directives à l'usage des législateurs cantonaux ne manquera certainement pas de souligner l'importance du facteur psycho-pédagogique, et du rôle que la femme est appelée à jouer dans la lutte contre la délinquance juvénile, qui est sans doute un des problèmes socio-pédagogiques les plus angoissants.

Marguerite LOOSLI-USTERI.



Les femmes et les livres

Aurel, femme de salon et féministe

Tu es fort si tu sais tout ce qui t'est donné.
AUREL

Sans prétendre avoir « découvert » Aurel, nous croyons cette très intéressante personnalité littéraire insuffisamment connue en Suisse romande où, pourtant, l'on apprécie si vivement l'évolution des lettres féminines françaises.

Qui est Aurel? singulière femme de lettres qui se défend de l'être. « Je ne suis pas de lettres », répond-elle à un frère qui lui a demandé de le renseigner sur sa vie professionnelle. « J'ai la haine d'écrire... Si je savais un autre moyen de m'exprimer, la peinture, la sculpture ou la danse... croirez bien que je l'emploierais... J'écris pour fourrir la vie quelque part... pour échapper à la culture de séduction, à la femmellerie (le terme est cru, mais si expressif!) que les aéfeules nous ont mis dans le sang ». C'est exact. En face de l'adversaire masculin, la femme qui se veut sé-

Pour travailler à sauver la paix

La Conférence américaine sur les causes de guerre et les remèdes à y apporter

Cette Conférence, créée par Mrs. Chapman Catt, le chef vénéré du mouvement suffragiste et pacifiste outre-Atlantique, a tenu ses assises à Washington, il y a quelques semaines, et a réuni de très nombreuses déléguées des onze Associations féminines nationales qui la composent. Cinq cents femmes environ sont venues de toutes les parties du pays, et ont suivi les débats avec un intérêt croissant.

Deux grandes séries de questions avaient été soumises à la discussion de la Conférence. Sur la première série, intitulé *Problèmes actuels*, les résolutions suivantes ont été votées, qui montrent tout de suite dans quel esprit la Conférence a travaillé:

Nécessité du développement de la politique actuelle de réciprocité en matière d'accords commerciaux.

En cas de guerre ou de menace de guerre, consultation avec d'autres signataires de traités contre la guerre afin de trouver les bases d'une solution pacifique; nécessité d'articles prévoyant l'adoption des mesures financières et économiques qui priveront de tout appui ceux qui violent les traités.

Recours à la méthode des Conférences pour ré-

soudre les questions internationales, telles que les problèmes économiques, la réduction des armements, la protection des minorités.

Développement de la collaboration des Etats-Unis avec la Société des Nations.

L'autre question, longuement discutée a été celle de la neutralité des Etats-Unis, qui a été vivement critiquée en tant que « facteur important des querelles et des confusions actuelles du monde, et comme ayant mis les Etats-Unis plus près de la guerre et aidé ceux qui violent les traités et font la guerre ». « La loi actuelle de neutralité, ajoute une des résolutions votées, doit être amendée de façon à en faire un instrument de paix et de justice, grâce à des mesures interdisant la vente de matériel de guerre américain aux nations qui font la guerre au mépris des traités... »

Parmi les oratrices les plus remarquées de cette Conférence, on cite, avec des déléguées venues d'Australie, du Canada, d'Argentine, de Chine et d'Europe, Mrs. Roosevelt, la femme du Président des Etats-Unis, qui prononça cette phrase significative:

« Je me demande pourquoi nous avons décidé de nous cacher derrière la neutralité?... On y est à l'abri, sans doute, mais est-il toujours méritoire de se mettre à l'abri?... »

Ajoutons que la Branche américaine des Unions chrétiennes de jeunes filles — qui compte environ deux millions de membres — a décidé, de concert avec la Section de l'Alliance universelle pour l'amitié par les Eglises, de poursuivre la campagne ainsi commencée en déclarant que « pour arrêter l'agression, les ressources des Etats-Unis doivent être refusées à la nation qui viole les traités, mais non pas à la nation victime d'agression ».

Hélas! si pareille attitude avait été depuis six ans décidée, appliquée et respectée par tous les Etats, nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui. Les femmes américaines voient plus clair que bien des gouvernements...

J. GUEYBAUD.



Qui veut aller à Copenhague?

XIII^e Congrès de l'Alliance

(8-12 juillet 1939)

(Les séances des Commissions commenceront le 7 juillet après-midi)

Ce que le Danemark vous offre

Un accueil chaleureux! des facilités administratives pour visiter et voir tout ce que vous désirez.

Vous verrez un mouvement féministe qui a vraiment donné aux femmes la place importante qui leur est due. Trois femmes membres du Folketing et cinq du Landssting: une proportion de 6 %. Douze femmes membres du Conseil municipal de Copenhague: une proportion de 22 %. Les femmes ont accès à tous les services de l'Etat — sauf ceux de la défense nationale, et à toutes les professions, à part le ministère de l'Eglise.

Vous verrez une démocratie libre, heureuse et pacifique, profondément ancrée dans les cœurs de ses citoyens. Ceux-ci disent: « Lorsque peu de gens possèdent trop, et personne trop peu, la prospérité de chacun est assurée. »

Un pays de roses, de forêts, de châteaux historiques. Elseneur, la gloire de la Renaissance sous Christian IV, le charme des palais du XVII^e siècle. Puis le contraste: l'architecture domestique au caractère ultra-moderne et pratique et l'Eglise élevée à la mémoire des Grunvigs.

Renseignements pratiques

I. Trajet de Suisse en Danemark.

N.B. — Les prix qui suivent nous ont été communiqués par Mme Leuch, qui les a fait établir au départ de Berne, afin de pouvoir donner une évaluation moyenne de dépenses pour toute la Suisse. Les déléguées de Suisse romande n'auront donc qu'à ajouter le prix des billets jusqu'à Berne, ou si elles choisissent la voie de mer à se rense-

igner sur le prix du voyage de Dunkerque via Paris.

a) en chemin de fer par l'Allemagne (Berne-Bâle-Hambourg-Göteborg-Copenhague) trajet d'environ 24 heures).

II^e cl: simple course: 89 fr. 50; aller et retour, 179 fr.

III^e cl: simple course: 60 fr.; aller et retour, 120 fr.

b) en bateau de Dunkerque à Esberg (chemin de fer de Berne-Bâle à Dunkerque, puis d'Esberg à Copenhague): (trajet d'environ deux jours et demi à trois jours).

II^e cl. chemin de fer, I^e cl. bateau: 140 fr. (simple course).

III^e cl. chemin de fer, I^e cl. bateau: 118 fr. 50 (simple course)..

c) en avion (Zurich-Bâle-Copenhague): (trajet d'environ 5 h. 1/2 de vol, plus 2 h. d'arrêt à Berlin). Simple course: 233 fr.; aller et retour: 419 fr. 40.

II. Séjour à Copenhague.

Hôtel 1^{er} rang: Chambre de 15 à 20 couronnes. 2 repas: 6.25 couronnes.

Hôtel 2^{me} rang: Chambre et deux repas: 11 à 15 couronnes.

Hôtels plus simples: Chambres, 4 couronnes. Repas, 4 couronnes.

(Les prix sont majorés de 15 % pour le service. Le Congrès ayant lieu au plus fort de la saison touristique, et les hôtels étant bondés, les congressistes qui retiendront trop tard leur chambre s'exposeront à devoir la partager).

Cours actuel de la couronne danoise: 92 ct. pour 1 fr. suisse.

III. Excursions et voyages en Scandinavie.

Tout un programme d'excursions en Danemark est déjà prévu par le « Dansk Kvindesamfund » (Société féministe danoise affiliée à l'Alliance Internationale) et de plus amples renseignements sur des possibilités de voyage seront communiqués à celles qui en feront la demande. En outre, les féministes suédoises et norvégiennes seraient très heureuses d'accueillir toutes celles qui pourraient visiter leur pays, avant le Congrès, vu l'impossibilité pour elles de les recevoir en juillet, mois où les vacances battent leur plein dans les pays du Nord.

Pour tout renseignement pratique (voyages, hôtels, excursions, etc.) s'adresser sans tarder à Mme Helberg, Agence Touriste Individuel, 13, Vandkunsten, Copenhague.

Pour inscription au Congrès, et renseignements sur les travaux de celui-ci, écrire à Mme Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, 22, Mousquines, Lausanne.

Dans l'Eglise Nationale Protestante de Genève

L'éligibilité des femmes au Consistoire

Nous regrettons beaucoup d'apprendre que, pour des motifs d'ordre pratique — qu'à vrai dire nous ne comprenons pas très bien — la votation des électeurs de l'Eglise nationale protestante de Genève sur cette question a été remise à une date ultérieure, et n'aura par conséquent pas lieu les 25 et 26 mars, comme cela est le cas pour les autres modifications à la Constitution. Il aurait été beaucoup plus simple, nous paraît-il de décider en même temps toutes ces questions fondamentales, surtout puisque 14 Conseils de paroisse, donc plus que le chiffre statutaire, avaient présenté cette demande à la Commission exécutive le 21 février déjà, soit plus de 4 semaines avant la date fixée pour la votation.

Espérons que l'on ne tardera pas trop à soumettre aux électeurs et électrices de l'Eglise cette nouvelle modification, et que l'on n'attendra pas pour cela les prochaines élections du Consistoire, ce qui aurait pour effet de rendre la décision prise complètement inopérante pour toute une législature encore! Mais nous

espérons malgré tout faiblit, orne sa réplique d'agrément, empêche la pointe de piquer. C'est alors que l'écrivain, pour la châtier, se venge par le livre où la pensée fait feu de tous ses rayons, où la parole déchainée donne son coup de trique, en plein dans le tas!

Si je note en préface ce traité de caractére, c'est qu'il explique à merveille la déconcertante production d'Aurel et la nature multiple de cette femme de salon qui est romancier, critique, essayiste et féministe, indiscutablement, sans jamais cesser d'être pareille à elle-même.

La femme de salon. Les « Jeudis d'Aurel » furent parmi les réceptions littéraires parisiennes les plus recherchées. Aurel les avait instituées parce qu'elle aimait grouper dans son cercle des esprits de valeur, mais surtout pour donner aux auteurs débutants ou méconnus l'occasion de faire connaître leurs œuvres. Intelligemment bonne, elle savait dédommager l'artiste qui se produisait et ne négligeait jamais d'inviter à la même soirée quelques célébrités dont l'appui lui serait utile. Après la guerre, ce furent les écrivains multiles qui devinrent les favoris du petit hôtel de la rue du Printemps.

Aurel eut voulu, non pas ressusciter l'excessif intellectuel de l'XVII^e siècle, mais rendre à la conversation « trésor général », sa valeur et son attrait. Pour atteindre ce but il fallait rediscipliner les propos qui s'usent à baguenauder alentour du temps qu'il fait et du potin d'alcôve. Armée de bonne grâce et de vif esprit, elle risqua le coup d'Etat, en proposant aux causeurs de concentrer l'inté-

rêt sur un certain sujet. Mais afin d'éviter la conférence du beau parleur et pour rester dans l'atmosphère de l'échange, l'orateur du moment ne devait pas garder la parole plus de trois minutes. Cette innovation fut une victoire.

Depuis la mort prématurée d'Alfred Mortier,¹ le mari, le compagnon idéal auquel Aurel rend un si touchant hommage, les « Jeudis » ont été limités à d'intimes réunions. Mais la conversation qui s'y tient a conservé son charme...

Le romancier. Des divers aspects sous lesquels se présente Aurel, celui-ci est le moins plaisant. Elle-même fait son procès... « J'écrivai aussi trois romans malgré mon horreur des histoires suivies. Je le ferai pour me vaincre d'abord et pour apprendre à faire ce que je n'aime pas; surtout je le ferai pour me coller un peu avec la jeunesse... Puis je reviendrai à la forme de l'essai pour éviter l'ennui et le mensonge de l'affabulation dans le roman ».

En réalité elle ne se plait qu'à travailler l'humain. Le conventionnel et la fiction du roman l'énerve, gênent à la fois son indé-

¹ Alfred Mortier, le poète du *Souffleurs de bulles*, du *Temple sans idole*, etc., fut aussi un auteur dramatique fréquemment joué, en particulier au Théâtre des arts, au Théâtre libre. Mais sa valeur d'écrivain de poème se manifeste surtout dans de remarquables ouvrages de critique: *Quinze ans de théâtre*, *Ruzzante*, *Etudes italiennes*, etc. Sa dernière œuvre, *Les Marguines*, fut publiée en 1935 aux Presses modernes. Un livre de tout intérêt.

pendance et son amour de la vérité. Son esprit est trop « inexorablement personnel » pour supporter le partage. Dans le roman où existent plusieurs personnes, ceux-ci semblent les parties d'une âme unique, momen-tanément dissociées, mais pressées de se réunir.

Des trois romans avoués, *L'Amour par lettres* est le meilleur. Curieuse idylle, en quelque sorte cérébrale, dans laquelle le sentiment intellectuel empêche de s'unir deux êtres qui ont tout pour cela. Le sujet est adroite-ment défendu, mais la richesse naturelle du style prend, dans cet échange épistolaire, une forme un peu alambiquée qui nuit à l'intérêt du conflit. Encore une fois, au romancier nous préférions l'essayeuse.

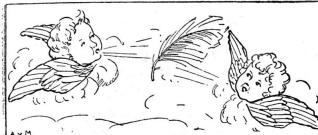
Et d'abord qu'est-ce au juste qu'un « essai »? Ouvrage, nous répond Larousse, où l'on n'a pas la prétention de traiter à fond la matière.

En effet, c'est bien ainsi que l'entend Aurel lorsqu'elle analyse en trois lignes le sentiment, l'image, le fait, qui se présente à son esprit sans cesse aux aguets. Elle ne fait qu'effleurer son sujet, mais d'un si large coup d'aile, que le voici retourné et mis en lumière mieux que par une étude fouillée. C'est alors que se révèle l'écrivain né qui se moque de la règle, jongle avec la syntaxe, et pourtant trouve toujours au bout de sa plume le mot qu'il faut, l'expression chaleureuse ou mordante qui présente ce qu'elle veut dépeindre dans un saisissant relief, une vérité qui dénonce la laideur ou glorifie la beauté avec une égale ardeur. La

avons confiance dans l'intérêt actif que portent les Conseils de paroisse à cette question, et comptons qu'ils veilleront à ce qu'elle ne soit pas indéfiniment ajournée. Et n'avons-nous pas une longue expérience que, de toutes les vertus que l'on nous prêche, la patience est l'une des plus essentielles...

En attendant, que toutes les électrices de l'Eglise remplissent leur devoir la semaine prochaine, d'abord en se renseignant exactement sur la portée des modifications à la Constitution qui leur seront soumises — et nous espérons bien que toutes les paroisses organisent des Assemblées à cet effet, et ne se borneront pas à discuter de ces questions dans des cercles d'hommes — et ensuite en participant au vote en pleine connaissance de cause et avec conscience de leurs responsabilités.

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Une admirable vie.

C'est celle de Mme Charlotte Buchet, décédée à Etoy, près Morges, le 19 février, à 84 ans, dont l'activité rappelle beaucoup celle de sa sœur Julie Hoffmann, fondatrice et directrice d'Eben-Hezzer pour les incurables.

Mme Buchet, âgée de 16 ans, ému par le triste sort des faibles d'esprit abandonnés, victimes de l'incompréhension et des moqueries, fonda un premier asile, avec son frère; elle l'aménagea dans la maison paternelle et commença à l'héberger cinq enfants; elle posséda quelques cents francs et un courage et une foi immenses dans l'avenir de son œuvre. Aujourd'hui, Etoy compte quatre asiles qui abritent 150 faibles d'esprit, femmes, hommes, enfants. Mme Buchet a triomphé de toutes les difficultés, aidée de sa famille, d'un comité et seconde surtout par la foi. Ce que ses 67 années de direction d'Etoy représentent de travail, de patience, de courage, d'abnégation, de persévérance, de volonté farouche et d'indomptable énergie, il est difficile de s'en rendre compte.

Encore une femme qui ne savait ni créer, ni organiser, ni durer...

S. B.

Succès féminins.

Mme le Dr. Lina Stern, autrefois professeur de chimie physiologique à l'Université de Genève, et bien connue de ce fait de nombre de nos lectrices, qui est maintenant professeur de physiologie à l'Institut Médical de Moscou, vient d'être

LA GENEVOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
Fondée à Genève en 1872
DIRECTION GÉNÉRALE : 2, Place de Hollande
Agents Généraux pour Genève :
MM. MÉGEVAND & CHUIT
59, Rue du Stand, Tél. 4 70 09.
INSPECTRICE : Mme J. VUILLEUM-ERNST
2, Rue des Vollandes, Tél. 5 00 48.

phrase est brève, imagée, violente; elle « fait vivant ». Le style d'Aurel, c'est le tumulte ordonné par une secrète intuition de l'harmonie, comme sa pensée est une force d'abord incohérente que disciplinent — et avec quelle vérité, le bon sens et la logique.

Pour la moyenne des lecteurs, l'éparpillement de ces richesses est troubant. Il faut, pour en bénéficier, les sélectionner, choisir celles qui nous conviennent et revenir après l'adaptation pratique de nouvelles foillées dans le trésor entr'ouvert... En fait, Aurel est moins l'historien des personnes que le chroniqueur de la Vie. La variété de ses écrits est peut-être unique dans les lettres féminines. Des « essais » nous ne citerons que les principaux: *Rodin devant la Femme* (Maison du Livre), *L'Art d'aimer* (Fayard) (en riposte à *L'Art d'aimer*, d'Ovide, lequel s'adresse aux « femmes vénale »), *La Vie et ses Rongeurs*, (2 vol. Albert Messein). Cette œuvre, composée de critiques, de commentaires, d'opinions morales et esthétiques, est une des très bonnes avec *L'Art de joie*, auquel je dois le vif plaisir de connaître Aurel. Ce volume me fut adressé en avril 1937 par une inconnue, une lectrice qui me savait malade. *L'Art de joie*, disait-elle, l'avait aidée à se « redresser ». Elle souhaitait pour moi la même aide efficace... Je sais maintenant que cette inconnue est une femme de condition modeste, astreinte à un labeur hostile pendant des journées de 10 à 12 heures... Elle trouve moyen de lire le vrai livre! Comment celui-ci, d'un genre spécial, parvint-il dans un coin quasi perdu de la campagne genevoise? Par quel miracle d'en-

tente spirituelle, d'un bout à l'autre de l'échelle sociale, ces deux pensées féminines se sont-elles jointes? Ce détail fait comprendre le rayonnement généraux qui émane d'Aurel, grande indisciplinée mais aussi psychologue compréhensive de toute chose.

Aurel féministe. Elle l'est, comme toujours, avec fougue et générosité. Nous ignorons quelle part exacte elle prit à l'évolution du féminisme en France. Mais on l'imagine aisément prétant son éloquence à la cause des femmes... « A ces Orientaux de Paris, écrit-elle dans la plaquette intitulée *Les Françaises devant l'opinion masculine*, à ces gens de harem, qui répondent quant au vote des femmes: « Laissez-les donc à la maison! je demande pourquoi elles y seront moins parce qu'elles voteront une fois tous les quatre ans contre l'alcoolisme, gèneront le trafic des poules et favoriseront les mères... Quel risque donc court la foyer sacré-saint, sinon d'y voir un peu plus souvent le mari!... El, surtout, que la femme veille à ce que les meilleures des hommes cessent de désintéresser le vote; que la femme rapprenne aux élites masculines la honte qu'il y a à s'abstenir... »

Et le culte qu'elle voit à l'amour humain, résumé dans la protection de la mère créatrice, s'exprime avec véhémence dans un autre manifeste préfacé par Rosny aîné, *Une politique de la Maternité*. Ici l'auteur fonce directement sur les hommes responsables... « D'abord retournez au charmant usage, un peu barbare, d'aller prendre la douce proie, vêtue de blanc — symbole nécessaire — chez ses

ville. Ces magasins-là aussi peuvent vendre à bon marché, du fait de la réduction de nombreux frais généraux, et de la possibilité d'achats en grande quantité. La qualité des marchandises y est également « standardisée », ce qui facilite les commandes téléphoniques, et les conditions de travail du personnel y sont — comme d'ailleurs dans les grands magasins de la formule précédente — généralement bonnes. Ajoutons qu'il est fréquent que la direction de ces succursales en banlieue soit confiée à des gérantes, ce qui ouvre un débouché intéressant l'activité commerciale féminine.

Quant au système des Uniprix, souvent confondu avec les grands magasins, et qui est celui des magasins Woolworth, si connus dans les pays anglo-saxons, et beaucoup mieux organisés que chez nous, il est entièrement différent. Il ne s'agit pas là en effet d'offrir au public un grand choix d'objets, mais seulement un certain nombre d'articles à prix réduit, du fait d'une « standardisation » (nous nous excusons de ne trouver aucun terme français pour remplacer cet affreux néologisme d'origine anglo-saxonne!) très-poussée, ou encore d'achats dans des conditions favorables. Il arrive fréquemment d'ailleurs que le bon marché de ces prix est illusoire, les quelques centimes de différence que le public enregistre triplement provenant simplement de la quantité ou du poids légèrement inférieurs à ceux du même objet vendu ailleurs. Le petit nombre d'articles vendus permet aussi d'abaisser les prix, le prix de vente n'étant pas calculé sur une moyenne qui comprend des articles restés en stock et difficiles à écouter. De grandes économies sont aussi réalisées sur la comptabilité, l'emballage, etc. et permettent également ces prix bas, qui tentent si fort tout un peu.

Nous n'entrerons pas ici dans un exposé détaillé d'un autre système, celui des coopératives de consommation, bien connu de nombre de nos lectrices qui y voient avec raison la formule économique de l'avenir et dont il a souvent été parlé dans les colonnes de ce journal. Les coopératives ont tous les avantages des grands magasins, c'est-à-dire la possibilité des achats en grandes quantités et dans des conditions favorables, avec la différence que les bénéfices ainsi réalisés ne vont pas grossir les dividendes d'un nombre limité d'actionnaires, mais retournent aux acheteurs, qui sont des sociétaires,

sous forme de ristourne ou trop perçu. Au point de vue moral, elles représentent une forme de solidarité économique et démocratique dont on ne pourra jamais dire assez de bien.

Et maintenant, le commerce de détail. Que celui-ci traverse une crise terrible, cela est certain, mais provient sans aucun doute bien davantage du nombre excessif de détaillants que de la concurrence des grands magasins ou des « Uniprix » (voir à ce sujet les résultats de l'enquête fédérale à Vevey (Réd.). On a signalé avec raison: beaucoup de personnes à bout de ressources croient qu'en ouvrant un magasin, même si elles n'ont aucune expérience ni aucune préparation professionnelle ou commerciale, elles trouveront là le moyen de sortir de leurs difficultés, alors que la pratique prouve, dans de nombreux cas, exactement le contraire. Trop souvent, aussi, le commerce de détail ignore l'effort collectif, bien que certains détaillants aient formé des coopératives d'achat pour pouvoir supprimer les intermédiaires et tout comme les grands magasins, profiter des meilleures conditions. Le commerce de détail est aussi, bien davantage que le grand magasin, à la merci des exigences de sa clientèle, en ce qui concerne la vente à crédit, déplorable pour les deux parties, et l'on n'exagère pas en disant que ce sont les gens les moins fortunés qui achètent dans les conditions les plus désavantageuses en s'approvisionnant par petites quantités dans des magasins, dont cette forte proportion de vente à crédit déséquilibre complètement le roulement d'affaires.

Cependant, dans certains quartiers et pour certains articles, le magasin de détail est nécessaire. Il l'est notamment pour la vente d'objets, qui ne peuvent être vendus en série, et qui doivent porter la marque personnelle de l'artisan qui les a confectionnés. Il échappe par là à la règle générale qui veut que le grand magasin, et surtout la coopérative aient l'avenir pour eux. Quant à la question qui préoccupe à bon droit nombre de femmes, soit les conditions de travail du personnel, il semble bien que ces conditions sont meilleures dans les grandes entreprises, en ce qui concerne la régularité du paiement des salaires, les vacances payées, la création de postes d'assistantes sociales, etc.

(A suivre)

M. F.

Le premier anniversaire de la mort de Rosa Mayreder

Il y a tout juste une année qu'est décédée à Vienne dans sa 79^e année, quelques semaines avant que son pays eût cessé d'exister comme tel, une femme d'une grande valeur: Rosa Mayreder.

Poète, philosophe, champion ardent des droits de la femme, elle fut surtout connue d'une génération qui n'est plus, et qui dut lutter dès les premières années de ce siècle contre la théorie sentimentale de l'infériorité féminine pour cause de sexe. Courageusement, Rosa Mayreder entra dans la lice, et si la publication de son livre *Critique de la féminité* souleva des orages parce qu'il regardait les choses en face et abordait carrément les problèmes d'ordre sexuel, il eut d'autre part le mérite de faire réaliser combien artificielle, et par conséquent fausse, était l'opposition faite à l'affirmation de la valeur de la femme comme telle.

Ses autres ouvrages qui suivirent sont tous ins-

pirés d'une haute philosophie morale et religieuse: on peut citer parmi eux *Le sexe et la culture*, *La crise du mariage*, *La femme et l'internationalisme*, *Le dernier Dieu*, etc. Mais elle fut aussi poète, amie et collaboratrice du compositeur Hugo Wolf, pour lequel elle écrivit des livrets d'opéra et de sonnets; elle fut elle-même musicienne, peintre, pacifiste autant que féministe, et sa longue vie fut constamment en harmonie avec les principes qu'elle défendait. C'est une figure dont le souvenir reste doublement cher à beaucoup, vu les circonstances actuelles.

petit Courrier de nos lectrices

(La publication de plusieurs messages a dû être retardée faute de place).

Sylvie à Acheteuse (N° 540). — Merci de votre courtoise leçon que j'accepte de grand cœur. Mes renseignements au sujet des grands magasins datent de loin. J'aurais dû renouveler l'enquête! Toutefois je ne me repens qu'à demi de l'erreure commise puisqu'elle nous fournit l'occasion de détruire une légende. Ne serait-il pas opportun de citer quelques-unes des œuvres sociales instituées par les maisons en question, à titre d'exemples? Je crois qu'au point de vue populaire cette information aurait du bon. Bien entendu, il s'agit d'œuvres de prévoyance (retraite, vacances, maladie, etc.) et non de dons occasionnels. Permettez-moi, à mon tour de vous rappeler (dès-déjà nous lisons bien légèrement!) que, moi aussi, j'ai défendu le principe des grands magasins en disant... ce que vous dites à propos des salaires, organisation perfectionnée, etc. J'ai simplement souhaité que l'action sociale se développe. Puisque c'est chose faite, encore une fois, tant mieux. Dans sa très intéressante conférence du 3

personnalité et le pouvoir d'agir... Tu es fort, cette magnifique affirmation est la source, c'est la Vie tout entière que veut servir le « chef de paix », comme dit René Fauchois, en dénonçant les faiblesses, en rappelant les responsabilités mais aussi les possibilités, « en faisant de tout profitier la pensée ».

A quelle catégorie de lecteurs s'adresse Tu es fort? A la jeunesse nous a dit Aurel. Oui, mais à une jeunesse qui a dépassé l'adolescence. Et puis ne nous mettons pas en peine. Il faut mériter cette lecture. Seuls la pourront suivre ceux qui pensent et sont capables, à leur tour de donner le coup de poing dans le « maquis humain » pour apprêter la belle terre des récoltes.

Renée Gos.